



8, Rue de Rive, 1204 Genève
Tél. (022) 310 07 35, Fax (022) 310 07 39
www.arif.ch / e-mail info@arif.ch
TVA n° CHE-101.192.434

"FORMATION LBA / LSFIn / LEFin"
Jeudi 7 avril 2022 de 13h30 à 17h30
à Genève (lieu à confirmer) ou en visio-conférence

13h00 Accueil des participants / Connexion à la plateforme

En cas de formation dispensée en ligne, les participants devront se connecter sur une plateforme sécurisée au moyen d'une adresse e-mail individuelle préalablement communiquée. Une procédure illustrée sera adressée aux personnes inscrites.

13h30 Allocution de bienvenue par **Me Stéphanie HODARA EL BEZ**, membre du Comité de l'ARIF

13h40 **Me Stéphanie HODARA EL BEZ**, Associée, Altenburger Ltd legal+tax, membre du Comité de l'ARIF
« *LEFin : conditions d'autorisation et leçons des premières autorisations FINMA* »

14h50 **M. Taulant AVDIJA**, Responsable Regulatory & Compliance Suisse romande, BDO SA
« *LSFin: Premiers retours sur l'implémentation des nouvelles obligations et aperçu des difficultés pratiques* »

16h00 **Me Sergio ULDRY**, Associé, GWP - Geissbühler Weber & Partner
« *LBA : Nouvelles exigences en matière de lutte contre le blanchiment d'argent* »

17h10 Questions et réponses

17h30 Fin de la formation

LEFin : Loi sur les établissements financiers

LSFin : Loi sur les services financiers

LBA : Loi sur le blanchiment d'argent

Tarifs (inclus TVA 7.7%)

Membres et auditeurs ARIF : CHF 582.-/pers. – Non-membres : CHF 775.-/pers.
Les membres du GSCGI bénéficient d'une réduction.

Reconnaissance

Cette formation d'une durée de 4 heures a pour but de dispenser aux Intermédiaires Financiers soumis à la LBA et aux dispositions légales des LSFin/LEFin, aux Sociétés de Gestion de Fortune et aux Trustees, ainsi qu'aux Auditeurs, une formation continue sur les tous les aspects réglementaires concernant les Etablissements Financiers.